

L'internement aux champs, c'est possible

Etre interné aux EPO et participer aux activités de l'«atelier occupationnel», cela n'a rien d'incompatible. Qu'ils purgent une peine de prison ferme (à durée déterminée) ou soient internés (durée indéterminée et réexamen régulier par une commission), les pensionnaires ont accès à tout ce que l'établissement peut offrir: «Cela peut aller de l'unité psychiatrique à la colonie, dans les champs. Cela dépend de l'état de santé ou du comportement. Il s'agit d'une prise en charge individualisée», explique Catherine Martin, cheffe du Service pénitentiaire.

Plus de septante personnes se trouvent sous le coup d'une

mesure d'internement prononcée par la justice vaudoise. Les EPO accueillent de leur côté cinquante internés de toute la Suisse romande en vertu du concordat intercantonal. Les internés «vaudois» ne se trouvent donc de loin pas tous en milieu carcéral: «Selon les situations, ils peuvent se trouver dans des institutions plus ouvertes, par exemple des EMS», explique Catherine Martin.

D'une manière générale, les places manquent. Dès lors, le canton va se doter d'un «établissement de réinsertion sécurisé» pour vingt personnes à Cery, le maillon manquant entre la prison et l'EMS. **PH. M.**